

## PROCEDURE POUR EXPORTER LE FICHER DES ECRITURES COMPTABLES

- 1) Vérifier que le N° SIREN est bien saisi dans la fiche Entité.  
Paramètres – Paramètres généraux – Modifier Entité
  
- 2) Télécharger et installer la procédure d'export des écritures comptables  
Utilitaires – Importation fichiers – dans la partie Descriptifs, cliquez télécharger.  
Vous arrivez sur Internet et dans la partie V12 – V13, en bas de la liste, vous avez Export Ecritures comptables.  
Clic droit – Enregistrer la cible du lien sous BUREAU. Fermer Internet  
Vous êtes toujours sur l'écran de gestion de transfert des données  
Dans la partie descriptifs, cliquez importer et aller chercher sur le bureau le fichier export\_ecritures\_prg.txt et l'ouvrir. Il apparaît dans la liste des programmes d'import
  
- 3) En Etats – Etats récapitulatifs ou Comptabilité générale - Journaux  
Cocher Journal général et validation. Les écritures s'affichent, cliquez sur envoyer vers.....  
Sur l'écran suivant, Cocher vers Fichier  
Cocher Utiliser un descriptif et sélectionner Export des Ecritures  
Décocher En tête  
Cocher Titres de colonnes  
Cocher Corps du Document et Valider  
Un message vous informe que le fichier a été exporté à l'adresse C :xxxxx  
Vous retrouverez le fichier, en format txt, à l'adresse indiqué. Fichier à transférer à l'administration fiscale avec le document en page suivante.

Ci après, descriptif à joindre à la demande de l'administration fiscale

Fichier des écritures comptables – Livre des procédures fiscales Article A47 A-1

Modifié par [Arrêté du 29 juillet 2013 - art. 1](#) extrait de :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027804775&cidTexte=LEGI TEXT000006069583&dateTexte=20130802&oldAction=rechCodeArticle>

## FICHER DES ECRITURES COMPTABLES

- 1) SEPARATEUR D'ENREGISTREMENT : Retour chariot + Fin de ligne
- 2) SEPARATEUR DE ZONE : Tabulation
- 3) JEU DE CARACTERES : ISO-8859-1

INFORMATION	NOM DU CHAMP	TYPE DE CHAMP
1. Le code journal de l'écriture comptable	JournalCode	Alphanumérique
2. Le libellé journal de l'écriture comptable	JournalLib	Alphanumérique
3. Le numéro sur une séquence continue de l'écriture comptable	EcritureNum	Alphanumérique
4. La date de comptabilisation de l'écriture comptable	EcritureDate	Date
5. Le numéro de compte, dont les trois premiers caractères doivent correspondre à des chiffres respectant les normes du plan comptable français	CompteNum	Alphanumérique
6. Le libellé de compte, conformément à la nomenclature du plan comptable français	CompteLib	Alphanumérique
7. Le numéro de compte auxiliaire (à blanc si non utilisé)	CompAuxNum	Alphanumérique
8. Le libellé de compte auxiliaire (à blanc si non utilisé)	CompAuxLib	Alphanumérique
9. La référence de la pièce justificative	PieceRef	Alphanumérique
10. La date de la pièce justificative	PieceDate	Date
11. Le libellé de l'écriture comptable	EcritureLib	Alphanumérique
12. Le montant au débit	Debit	Numérique
13. Le montant au crédit	Credit	Numérique
14. Le lettrage de l'écriture comptable (à blanc si non utilisé)	EcritureLet	Alphanumérique
15. La date de lettrage (à blanc si non utilisé)	DateLet	Date
16. La date de validation de l'écriture comptable	ValidDate	Date
17. Le montant en devise (à blanc si non utilisé)	Montantdevise	Numérique
18. L'identifiant de la devise (à blanc si non utilisé)	Idevise	Alphanumérique

Fichier des écritures comptables – Livre des procédures fiscales Article A47 A-1

Modifié par [Arrêté du 29 juillet 2013 - art. 1](#) extrait de :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027804775&cidTexte=LEGITEXT000006069583&dateTexte=20130802&oldAction=rechCodeArticle>